

# CLAUSES DE PRATIQUE ET DE RESERVATION



## Raisons de l'annulation d'une prestation

- La décision d'annuler une prestation en raison d'un danger dû aux conditions météorologiques appartient au(x) guide(s) ou moniteur(s) en charge de l'encadrement et de la sécurité du groupe, et à lui (eux) seul(s). Cette décision est souveraine.
- Une sortie ne pourra être annulée en raison de conditions météorologiques, que si celles-ci génèrent un risque dans la pratique de l'activité.
- EKILIBRE.64 se réserve le droit d'annuler une prestation si le nombre minimum de trois participants à la sortie n'est pas atteint.
- En cas d'annulation décidée par EKILIBRE.64, toute somme préalablement versée serait intégralement remboursée au client.
- Pour toute prestation dont le montant total est supérieur ou égal à 1500 € et devant être annulée en raison de conditions météorologiques défavorables, EKILIBRE.64 remboursera au client les arrhes amputées de 10% du montant total, somme correspondant aux frais engagés pour l'organisation de la prestation.

## Réservation par internet ou par téléphone pour 1 à 3 participants

- Le client recevra par internet ou par téléphone les informations nécessaires à la sortie (date, heure et lieu de rendez vous, matériel à prendre, sommes à régler...).
- Il ne sera pas demandé d'arrhes.
- A la demande du client organisateur, un contrat de réservation pourra être signé par les deux parties. Des arrhes d'un montant de 30% de la somme totale seront alors demandées.
- Toute annulation partielle ou totale du client devra être signalée au plus tard 48 heures avant l'heure du début de la prestation. Dans le cas contraire, le client devra régler l'intégralité de la somme due.
- Toute annulation partielle ou totale du client, due à un cas de force majeure donnera lieu au remboursement des arrhes et au non paiement de la prestation. Le client devra alors fournir à EKILIBRE.64 un justificatif (certificat médical ou acte officiel).

## Réservation par internet ou par téléphone pour 4 participants et plus

- Des arrhes d'un montant de 30% de la somme totale seront demandées au client.
- Pour toute annulation partielle ou totale du client signalée jusqu'à 7 jours avant la date de la prestation, les arrhes seront remboursées au client.
- Pour toute annulation partielle ou totale du client signalée entre 7 jours et 48 heures avant l'heure du début de la prestation, EKILIBRE.64 conservera les arrhes.
- Pour toute annulation partielle ou totale du client signalée moins de 48 heures avant l'heure du début de la prestation, le client devra régler l'intégralité de la somme restant due en plus des arrhes.
- Toute annulation partielle ou totale du client, due à un cas de force majeure donnera lieu au remboursement des arrhes et au non paiement de la prestation. Le client devra alors fournir à EKILIBRE.64 un justificatif (certificat médical ou acte officiel).

## Modification par le client

- Toute modification du fait du client sur des éléments essentiels (changement de programme, de date, de destination, nombre de participants...) sera considéré comme une annulation et entraînera les mêmes frais.

## Assurance

- EKILIBRE.64 a souscrit une *assurance Responsabilité Civile Professionnelle* ainsi qu'une *individuelle accident* pour les activités qui lui sont propres.
- La responsabilité d'EKILIBRE.64 ne pourra être engagée pour les activités réservées auprès de ses partenaires.
- Chaque participant doit s'assurer qu'il est muni d'une assurance individuelle accident corporel (souvent liée à une assurance habitation, de véhicule ou de carte de crédit). Cependant, chaque moniteur possède une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour l'encadrement technique de l'activité canyoning.

## Recommandations Générales et Sanitaires

- Nous informons notre aimable clientèle que toutes les prestations proposées par EKILIBRE.64 sont des activités sportives, de loisirs et récréatives de pleine nature, dites « à risque ».
- Lors de votre inscription, il vous appartient de vérifier les pré-requis et le niveau d'habileté exigé. Bien que la difficulté des itinéraires et parcours soit adaptée et personnalisée, il convient de vous assurer de votre condition physique suffisante avant de vous engager. Dans tous les cas, ne pas se surestimer. Bien se renseigner avant toute réservation.
- Pour toutes les activités d'eau vive il est indispensable de savoir nager et de ne pas avoir peur de l'eau.

## Contre-indications Médicales

- Malgré toutes les dispositions de sécurités optimales, mises en œuvre lors de nos activités, dans le stricte respect des règles, procédures et usages en vigueur dans le corps de métier concerné, nous appliquons le principe de précaution afin d'éviter la mise en danger d'autrui.
- Dans cette perspective et compte tenu du caractère aléatoire des activités (canyoning par exemple), du degré de dangerosité évalué a priori et subjectivement, sans échelle de valeur stricto sensu et basé sur l'expérience empirique du terrain et la connaissance du milieu spécifique, compte tenu également de la difficulté à pouvoir évaluer le niveau sportif et l'aisance d'un pratiquant avant l'activité, il est obligatoire de signaler certaines pathologies ou certains traumatismes survenu antérieurement à l'activité, comme par exemple une entorse de la cheville ou une opération chirurgicale de l'articulation du genoux, pouvant être fragilisées voir aggravées en cas de blessure par inadvertance.
- Afin de faciliter votre prise en charge, et orienter votre choix vers l'activité la mieux adaptée, il est de votre responsabilité de prévenir le moniteur et l'organisateur en particulier pour les problèmes d'asthme, de diabète, pour les lésions aux chevilles, aux épaules, aux genoux, les otites chroniques et les tendinites.
- Par ailleurs et en règle générale, les activités proposées par EKILIBRE.64 sont déconseillées aux personnes sujettes à des difficultés respiratoires ou cardio-vasculaires, aux crises de tétanie ou aux personnes épileptiques.

## Prise en charge des Jeunes Mineurs

- Sauf cas particuliers, et à l'appréciation de l'organisateur, les mineurs de moins de 13 ans non accompagnés par un adulte (responsable légal, père, mère, tuteur, frère ou sœur majeur) ne sont pas acceptés.
- Les mineurs de 13 à 17 ans, s'ils ne sont pas accompagnés, sont admis après signature de l'autorisation parentale et sous certaines conditions (niveau sportif, habileté, contre-indications médicales ...)
- Les groupes Centres de Vacances et de Loisirs, Centres de Loisirs Sans Hébergement et Villages Vacances sont soumis à la limite de 8 jeunes pour 1 moniteur, et chaque groupe est accompagné par un animateur du centre, conformément à la réglementation en vigueur.
- En aucun cas le moniteur et les clients individuels ne transportent un jeune mineur dans leur véhicule personnel. En outre il conviendra donc de prendre en charge, pour les familles souhaitant autoriser l'activité aux enfants non accompagnés, leur déplacement et transfert du lieu de rendez-vous jusqu'au parking du site de pratique de l'activité.

## Propriété Audiovisuelle et Droits à l'Image

- En participant à l'une de nos activités, vous acceptez expressément et sans restriction, que votre image soit utilisée à des fins promotionnelles et publicitaires sur tous nos supports « papiers » et nos outils de communication et télécommunication modernes (Vidéos, Photos, Site Internet, Réseaux Sociaux), sauf demande écrite de votre part, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et photo pour votre identification.
- Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification ou suppression des informations vous concernant.

## Charte Qualité et éthique environnementale

- Dans un souci écologique et de développement durable des activités de loisirs en montagne, nous privilégions la proximité et encourageons le covoiturage.

## Les vols

- Le moniteur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel dans vos véhicules. Ceci est très rare.
- Malgré tout, nous vous conseillons donc de prendre uniquement le matériel nécessaire à vos activités c'est-à-dire votre maillot de bains et vos chaussures de sport.

## Obligations du client

- **Confirmer sa réservation et respecter l'heure de départ pour assurer un bon démarrage de l'activité**
- **Etre attentif aux consignes de sécurité et les respecter depuis le début jusqu'à la fin de la prise en charge du professionnel**
- **Prendre soin du matériel (casque, mousquetons, longues, baudrier, combinaison) et l'utiliser de manière adéquate tel qu'il est préconisé par le professionnel**
  - **Le matériel est conçu pour être utilisé pour un fonctionnement bien précis**
  - **Ne pas défaire le matériel mis en place en début d'activité (casque, baudrier, etc...)**
- **Ne pas prendre d'initiative qui pourrait mettre en difficulté la personne concernée ou le groupe**
- **Faire part au moniteur de ses questions, attentes concernant l'activité**